

La Prairie

De la Maternelle à la 3ème

Qu'est-ce que l'Education Nouvelle ?

Il n'y a pas de « trucs » à appliquer. *C'est un esprit.*

Certains l'ont réduit à ce que l'on a appelé, vers les années 50, les méthodes actives. Roger Cousinet disait combien il se méfiait des enseignants qui, sans rien changer à leur idée sur l'éducation, ni sur leur position dominante de l'enseignant sur l'enseigné, y glissent avec complaisance quelques nouveautés :

- un travail en équipe, soigneusement orchestré par le maître
- un texte « libre » (dit technique Freinet) mais obligatoire, sur un sujet donné et fait à heure fixe, signalée dans l'emploi du temps...
- une observation planifiée et suggérée à l'avance appelée pompeusement « étude du milieu ». Etc....

C'est du saupoudrage, l'école n'en est pas changée.

Ce qu'il faut savoir, pour l'Education Nouvelle, c'est qu'on ne peut prendre une part de cet esprit. On le fait sien en entier ou on lui demeure étranger.

Un esprit pour l'éducateur.

L'éducation nouvelle se définit par deux termes :

- *c'est un esprit pour l'éducateur et*
- *c'est un mode de vie pour les enfants* (Roger Cousinet)

L'éducation nouvelle affirme : *l'enfant apprend comme le fait un apprenti*, c'est-à-dire :

- qu'il connaît le but à atteindre (parler, faire du vélo, lire...) et a envie d'y arriver,
- qu'il observe et intègre ce qu'il perçoit,
- qu'il procède par essais et erreurs (au début on appelle ça le « jeu »)
- qu'il y arrive d'abord à peu près, puis bien ; d'abord avec de l'aide, puis sans aide.

Le nouvel apprentissage devient alors utile, efficace ; il va encore l'améliorer, mais surtout il est prêt à passer à un autre et de plus en plus il a vécu une réussite. Les apprentissages se font sur un mode continu et ne s'arrêtent pas.

Exemple : faire du vélo : on n'explique pas le pédalier, le mouvement des roues, etc... mais on donne un outil adapté et on met l'enfant sur un terrain à peu près stable :

- il sait ce que c'est que faire du vélo,
- il essaie, tombe, recommence ; on tient la selle, puis on lâche...
- il a gagné !

Autre exemple plus riche : la parole.

L'enfant vit dans un milieu communiquant par toutes sortes de systèmes dont la parole. Dès la naissance, il s'essaie à la communication : regards, sons, gestes, grimaces, mots inventés... et peu à peu, ajustement au langage de son groupe social et amélioration, maniement de plus en plus aisé, dépassement, enrichissement.

Alors... l'esprit pour l'éducateur

- considérer l'autre comme un apprenti et non plus comme un entonnoir à remplir d'une nourriture présélectionnée, voire pré-mâchée. Cela change complètement la relation. Cela implique le respect de l'autre et remplace la relation de domination par une relation de partenariat.
- rechercher pour toutes nouvelles acquisitions, quelles vont en être les démarches d'apprentissage et que faire pour les favoriser.

Ces démarches sont connues grâce à tous les chercheurs en psychopédagogie :

- a) connaître le but à atteindre : ce qui renverse la notion du savoir possédé comme un bien et que l'on distribue à qui on veut.
- b) jouer, tâtonner, expérimenter, participer avec tous ses sens à la recherche, expérimenter matériellement jusque vers 10/12 ans et dès que possible expérimenter par la confrontation des idées,
- c) observer et verbaliser ce que l'on observe,
- d) accumuler les observations et pour cela les organiser,
- e) trouver les catégories, les nommer, et trouver les règles qui gèrent les catégories.

C'est alors le moment où l'acquisition nouvelle est faite. Elle peut devenir opératoire, servir à autre chose de nouveau.

Pour qu'elle devienne efficace, il est bon alors de l'automatiser par des exercices qui arrivent après les découvertes.

Le rôle de l'éducateur en éducation nouvelle, c'est de créer le milieu pour favoriser ces apprentissages, les rendre possibles et efficaces :

- a) un milieu motivant et adapté à chaque âge (attention à ne pas précéder les besoins) : « *on ne tire pas sur une fleur pour la faire pousser* » Maria Montessori.
- b) un milieu où toutes les expérimentations sont possibles du moment qu'elles sont gérées (ce n'est pas agir pour agir), expérimentations sociales, manuelles, intellectuelles, artistiques...
- c) un milieu riche et divers pour que chacun y trouve sa mesure. Riche en outils, matériels pédagogiques, encyclopédies, dictionnaires, centre de documentation, laboratoire, matériel informatique, audio-visuel, etc....

L'éducateur fait partie de ce milieu, il est un élément important, partenaire dans la recherche, mais aussi adulte aidant :

- à gérer le travail,
- à verbaliser les démarches afin de faire découvrir des démarches facilitantes,
- à s'évaluer, c'est-à-dire s'arrêter dans sa recherche, regarder en arrière, trouver l'erreur, formuler de nouvelles hypothèses, chercher une autre stratégie,
- à pointer les réussites,

et toujours : éducateur-observateur du déroulement des démarches intellectuelles d'apprentissage pour découvrir des cheminements nouveaux et aussi, répondant aux questions, seulement lorsqu'elles sont posées. Car les grands dangers pour les éducateurs sont :

- précéder les questions,
- expliquer au lieu de fournir des éléments, des matériaux nouveaux,
- enseigner au lieu de permettre des découvertes.

Bien sûr les enseignants ne vont pas tout redécouvrir mais :

- pour les concepts essentiels (permanence d'une notion au-delà de l'affectif et du concret), seule la découverte est efficace. Aucune explication n'amène à la possession d'un concept.

Celle-ci est liée à la maturité et à l'expérimentation (voir les travaux de Piaget). Pour les concepts essentiels, on ne peut pas faire l'économie de l'expérimentation !

- La pensée peut quitter l'expérimentation matérielle vers 12 ans. Elle peut alors faire des recherches sur les idées, sur l'abstrait, (tout en appliquant toujours les mêmes démarches d'apprentissage mais dans la tête).
- pour les connaissances : ce qui est important, c'est de permettre aux enfants d'acquérir cette attitude d'apprenti, d'avoir l'expérience des démarches d'apprentissage intellectuelles, car ensuite devant une nouveauté, ils retrouveront la même stratégie.
La recherche sur document, le questionnement de l'adulte, la demande et l'écoute d'une explication, deviennent une partie de la stratégie, une partie que l'enfant de 12, 15, 20 ans s'est appropriée, au lieu d'avoir seulement appris à recevoir passivement des renseignements dont il a ou non besoin.

Un mode de vie pour les enfants.

Quel est ce mode vie dans une école nouvelle ?

- Tout d'abord, les enfants y sont ensemble et non côte à côte comme dans les écoles d'autrefois. Ils ont le droit, la possibilité, le pouvoir de se regrouper pour travailler comme ils le font depuis qu'ils sont petits pour jouer. A l'école, ils vont apprendre à travailler ensemble, en groupe, et cet apprentissage-là leur servira dans leur vie d'adulte.
- Les enfants gèrent ensemble leur vie d'apprenti. S'organiser, organiser la vie de la classe, connaître et utiliser les outils, parler et gérer les conflits, savoir s'évaluer individuellement et collectivement...

Comment ?

- ❖ par le conseil de classe,
- ❖ avec le cahier du conseil,
- ❖ les conseils de délégués,
- ❖ les assemblées de niveau, d'école,
- ❖ par tous les lieux de parole où ils sont entendus, écoutés, où ce qu'ils disent compte.

Pourquoi ?

- ❖ parce qu'il s'agit de leur vie,
- ❖ pour apprendre que les autres existent,
- ❖ pour se former aux débats collectifs, aux décisions à prendre dans l'intérêt général et non en s'attachant à la situation conflictuelle en l'isolant et en la regardant par le petit bout de la lorgnette.
- ❖ pour savoir prendre de la distance, savoir attendre pour régler un conflit, pour devenir de plus en plus lucide,
- ❖ pour se donner des techniques d'évaluation,
- ❖ pour être capable plus tard de dépasser le nombrilisme, pour être intéressé par le progrès du groupe auquel on appartient...

Tout ce travail nous est inspiré par les travaux de la Pédagogie institutionnelle.

Les démarches d'apprentissage pour la gestion du groupe sont lentes... elles se passent au cours de conseils de classes et de délégués, d'une classe à l'autre, d'une année à l'autre. Ce long terme que certains disent perdu est le moyen de faire émerger et de former la conscience morale et collective.

Mode de vie pour les enfants, l'école est un milieu d'expression, de création, d'invention, dans tous les domaines : artistiques, culturels autant qu'intellectuels.

Mode de vie pour les enfants, vivre ensemble et être heureux d'y être.

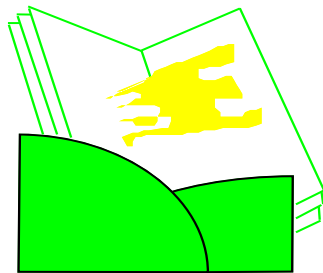
L'école est un lieu d'apprentissage et de savoir dans lequel on est heureux de vivre. C'est ça une école nouvelle. Ce n'est pas seulement « un lieu de vie » comme certaines écoles parallèles le défendent.

L'école nouvelle est un lieu d'apprentissage et de savoir où les enfants gardent (ou retrouvent) la satisfaction du besoin de savoir et de communiquer qui sont les besoins essentiels de l'être humain (autre bien sûr manger, boire et dormir...) et comme la satisfaction de tous les besoins, cela se fait dans le bonheur !

Le mode de vie des enfants est une vie heureuse.

La Prairie

Ecole et Collège



Présentation

LA PRAIRIE : UNE ECOLE OUVERTE, ACTIVE, EN RECHERCHE

Une Ecole et un Collège évolutifs, démocratiques

LA PRAIRIE est née dans la mouvance des « Ecoles Nouvelles », initiées en 1945 par deux hommes, Roger Cousinet (Chargé de cours à la Sorbonne) et François Châtelain (Professeur à l'Institut Catholique de Paris). Ces écoles sont regroupées depuis 1972 au sein d'une association de coordination et de formation nationale l'A.N.E.N.

Elles ont été pensées et mises en place par des pédagogues aux méthodes innovantes.

LA PRAIRIE est un établissement qui reçoit des visiteurs français et étrangers, un lieu assurant avec cohérence les 3 niveaux de cycles : maternelle, primaire et collège. Il est aujourd'hui l'un des plus importants de l'A.N.E.N. au niveau national par ses effectifs.

Marie De Vals, la fondatrice de LA PRAIRIE a su rassembler dès 1969 toute une équipe d'enseignants, éducateurs et parents et créer avec eux au quotidien, l'environnement propice à stimuler la découverte, l'expérimentation, la socialisation, le développement de l'intelligence, du sens critique et l'épanouissement de la personnalité de chaque enfant.

Une expérience vécue depuis 45 ans.

45 ans après, la mobilisation intellectuelle, le dynamisme et les fondements de cette philosophie sont restés intacts, authentiques et ont traversé les différentes phases d'évolution avec succès. LA PRAIRIE répond à un leitmotiv exprimé par les enseignants et les parents qui lui font confiance depuis le début : le bien « être » de l'enfant.

Pragmatiques, les enseignants et les éducateurs initiateurs sont depuis longtemps convaincus que l'on peut pratiquer l'Education Nouvelle dans les conditions aussi proches que possible de celles de l'Education Nationale.

Côté « cours » et côté « jardin » la parole est aux enfants ».

Les cours extérieures sont des espaces verts arborés, lieu propice aux découvertes, aux « confrontations » avec la nature, ses jeux et ses pièges. L'enfant y poursuit son apprentissage de la vie (il monte aux arbres, construit des cabanes, etc.).

Comme dans toutes les écoles, les journées sont ponctuées de changements de rythmes : les interclasses, le déjeuner, les récréations, la sieste pour les plus petits. Ces moments sont à LA PRAIRIE parfaitement intégrés à la vie quotidienne et considérés comme importants dans la journée scolaire de l'enfant. De l'extérieur, on s'étonne du grand respect mutuel qui règne entre les enseignants et les élèves. Les cris, les bousculades il y en a, mais peut-être moins qu'ailleurs. Une gestion quotidienne des conflits permet qu'une régulation s'opère, c'est la mission éducative fondamentale de l'équipe pédagogique de LA PRAIRIE.

La raison de cette autodiscipline est simple.

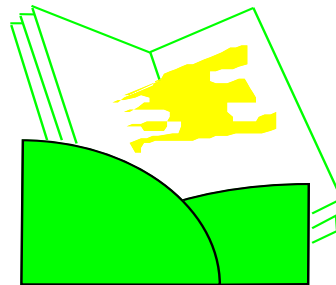
Dans cette microsociété, l'enfant atteint un niveau de conscience collective affiné. Le principe s'articule autour de son implication, au même titre que celle des enseignants, des éducateurs, dans le projet global de l'établissement.

Recevoir et restituer des idées, prendre des décisions, apporter son témoignage sur des expériences, faire part de ses projets, gérer son temps, s'engager dans la réalisation d'un

contrat, développer son sens créatif, sont des « exercices de style » auxquels les élèves de LA PRAIRIE sont familiarisés à l'occasion de nombreuses discussions en groupe (les conseils de classe). Loin d'être des adultes avant l'âge, ces enfants sont tout simplement des individus responsabilisés qui ont pris en charge leur propre réussite.

L'Ecole

Maternelle



LES CLASSES MATERNELLES A LA PRAIRIE

L'école est le lieu de socialisation de l'enfant. La maternelle à La Prairie, c'est le temps du jeu, de la découverte, de l'expérimentation, de l'éveil à la création, du plaisir de faire, les enfants ne sont pas évalués.

Notre pédagogie, tout en respectant le rythme de l'enfant, a pour objectif la construction d'attitudes autonomes. La vie en classe amène à la socialisation nécessaire à l'intégration et à la communication dans le groupe classe. L'important, et ce dès les petites classes, est d'aider l'enfant à percevoir le lieu classe comme un endroit de repères, de sécurité, de vie, où chacun a sa place, son rôle, et où sa parole peut être entendue.

Les Petites Sections à la Prairie :

une passerelle entre la crèche et l'école

Quand tu seras grand, tu iras à l'école oui, mais n'oublions pas ! Ils sont encore tout petits ... certains n'ont pas encore 3 ans, ils arrivent parfois dans les bras de papa ou maman, parfois en poussette, de toute façon avec la main rassurante qu'il va falloir lâcher pour entrer dans cet univers inconnu. Univers qui fera partie de leur vie pendant une dizaine d'années... alors prenons le temps, laissons leur découvrir les richesses de ce lieu à leur rythme, selon leurs besoins.

*UNE RENTREE ECHELONNEE, POURQUOI ?

- Première journée :

Les enfants sont accueillis avec leurs parents pour une première matinée dans la classe. Ils découvrent ainsi les lieux, l'enseignante et l'éducatrice de jeunes enfants. C'est une première rencontre où l'on prend le temps de choisir et d'installer son lit, de jouer dans la classe avec papa et maman, de se présenter et connaître les prénoms de chacun. Puis, l'enfant repart à la maison avant de revenir le lendemain ou quelques jours plus tard pour une vraie rentrée : là, il faudra dire au revoir à papa et maman et rester à l'école jusqu'à midi.

Mais les parents sont rassurés... ils ont regardé leur enfant évoluer dans ce nouveau lieu, ils ont pu discuter avec les adultes qui étaient là pour les accueillir eux aussi. Ils seront disponibles pour vivre sereinement « la rentrée à l'école de leur enfant ». Alors oui, cette rentrée que l'on veut douce pour tout le monde peut se mettre en place.

- Tout au long du mois de septembre, ils seront accueillis par petits groupes de 5 à 6 enfants. La 1^{ère} semaine l'accueil se fait à mi-temps, sans repas les 2 premiers jours, avec repas les 2 jours suivants si les parents le souhaitent. Ils pourront ensuite être accueillis à plein temps.

Le groupe classe se constitue ainsi. L'enseignante et l'éducatrice peuvent se rendre disponibles pour consoler, rassurer, écouter, donner les habitudes, les repères qui leur permettront de s'approprier l'espace-classe et les espaces proches (salle de sieste, toilettes, jardin), de s'y sentir en sécurité : condition essentielle à leur autonomie.

Le premier groupe accueilli pourrait paraître privilégié : 2 adultes pour 5 ou 6 enfants, un luxe ! Mais ce serait compter sans la richesse des échanges entre enfants. Dès l'arrivée du 2^{ème} groupe, les « privilégiés » initient les nouveaux au fonctionnement de la classe. C'est donc un relais qui se crée, entre enfants, sous l'œil bienveillant de l'enseignante et de l'éducatrice.

Le milieu-classe est aménagé très simplement en début d'année, mais avec des règles très précises. Il y a très peu de jeux sur les étagères, dans les coins garage et dînette car l'objectif est, à cette période de l'année, de donner des repères dans l'organisation de la classe.

Donc une rentrée échelonnée pour :

- un accueil individualisé
- une mise en route progressive de la vie de la classe
- donner des repères sécurisants dans l'espace et dans le déroulement de la journée
- une plus grande disponibilité des adultes qui les accompagnent dans leur découverte de l'école
- créer un univers joyeux, sympathique, dans un cadre rassurant, l'objectif étant avant tout de leur donner le goût de l'école, l'envie d'y revenir !

***Les objectifs de la petite section en ce début d'année :**

- La construction « d'un milieu de vie classe », d'une vie de groupe. En effet, **l'apprentissage de la vie sociale** est une priorité chez les petits. Notre ambition est de créer un climat de confiance qui permette à chacun de trouver sa place dans un groupe dont il prendra conscience petit à petit.
- **Développer l'autonomie** : devenir de plus en plus autonome dans sa vie quotidienne, mais également dans ses relations, dans ses choix, dans ses réalisations.
- **Une appropriation** progressive par les enfants **de l'espace classe et école** (ainsi que de ses règles), du matériel et des outils proposés.

***ET LA SIESTE ?**

1. Objectifs

« *Une journée en continuité éducative* »

Voici un point fort du projet pédagogique de la Prairie, éducateurs et enseignants ayant les mêmes objectifs.

Le temps de sieste est un moment très important dans la vie du petit enfant pour son équilibre personnel. Il conditionne la réussite du temps passé en collectivité avec les contraintes du groupe. Il permet à l'enfant de se retrouver pendant un moment de calme collectif. Il est important de l'assurer dans les meilleures conditions. C'est ce que nous essayons de faire à l'école.

L'intimité nécessaire à l'endormissement paisible en collectivité est parfois un peu difficile à trouver pour le jeune enfant. C'est pourquoi nous avons souhaité que le lit soit personnalisé avec le couchage de la maison, le doudou (liens matériels qui favorisent la sécurité affective pour cette nouvelle « séparation »).

2. Le déroulement de la sieste

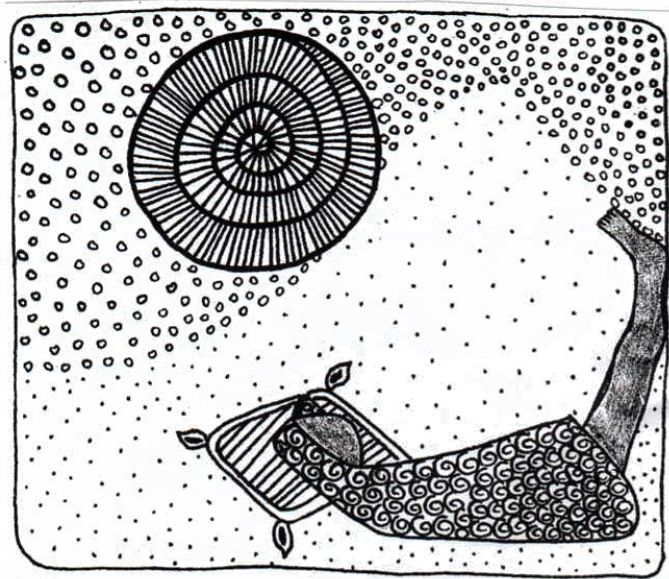
Après le repas, l'enseignante reste avec l'éducatrice ou l'aide maternelle qui assure la sieste jusqu'à ce que chacun soit prêt à regagner son lit. L'adulte reste en permanence dans la salle de sieste veillant au bon déroulement de l'endormissement, apaisant ceux qui ont du mal à se détendre. Le réveil s'effectue de façon échelonnée. L'enfant rejoint sa classe (attendant à la salle de sieste), où l'attend son enseignante et s'habille.

3. Gestion, durée de la sieste

Tous les enfants de Petite Section font la sieste, elle est aussi proposée aux enfants de Moyenne Section qui en ont encore besoin.

Pour les MS, ce temps de sieste ou de repos s'arrête progressivement après concertation de tous les partenaires.

Les Grandes Sections quant à elles n'ont plus de temps de sieste mais observent un temps calme de 13h à 13h30 avant la reprise de la classe. Les enfants peuvent ainsi s'allonger ou rester assis tranquillement durant l'écoute d'une histoire.



*** UN FONCTIONNEMENT ORIGINAL :**
UNE MICROSOCIETE

C'est en maternelle que prend naissance *la pédagogie institutionnelle*. Dès son entrée à l'école l'enfant est sensibilisé au vécu du groupe, il s'implique dans la vie de la classe, il agit sur le milieu dans lequel il vit, ses demandes vont trouver un lieu où s'exprimer et être entendues.

- les « lieux de parole » : les causeries puis avec les plus grands le « Quoi de Neuf »

Ce sont des lieux de parole quotidiens au cours desquels, l'enfant peut dire à la classe ce qu'il a envie de lui faire partager. Le but est double : permettre à l'enfant de déposer ce qui lui tient à cœur, afin d'être ensuite plus disponible pour entrer dans les activités préscolaires mais également d'encourager l'expression orale, en mettant en place des institutions de communication vraie au cours desquelles l'enfant s'adresse à la classe parce qu'il a quelque chose à lui dire, à partager. Ce sont des lieux où se construiront petit à petit l'écoute, le respect de la parole de l'autre, l'échange.

- l'élaboration des règles de vie

Elles se construisent là aussi avec les enfants, dès la petite section (en ce qui concerne les règles de vie de la classe) puis à partir des MS, on élabore ensemble les règles de la cour. Ces règles se construisent petit à petit en partant du vécu des enfants, des difficultés et situations rencontrées, qui seront ensuite analysées par les enfants à leur mesure pour donner naissance à une règle. Par ce biais, les enfants en comprendront l'intérêt et la nécessité. Bien sûr il reste des domaines dans lesquels les enfants ne seront pas consultés, nous sommes là dans le champ des lois, qui elles relèvent de la sécurité, et qui seront posées par l'adulte.

- les métiers

Dans chaque classe, selon les besoins, se créeront des « métiers » (distribuer le goûter, les messages, arroser les plantes, sonner la cloche pour le rangement...) auxquels chaque enfant

pourra participer et qui lui permettront d'avoir de nouveaux rôles, de nouvelles responsabilités dans la classe.

- *l'entraide*

L'adulte n'est pas seul « détenteur du savoir et du savoir-faire » ainsi, nous essayons à chaque fois que cela est possible de favoriser l'entraide, le tutorat. Ainsi, un enfant, quelque soit ses compétences, trouvera toujours un champ dans lequel il se sentira à l'aise et pourra venir en aide à un autre. Cela lui permettra de trouver une place dans le groupe et d'acquérir plus d'assurance.

- *un premier pas vers le conseil des délégués*

A partir du 3^{ème} trimestre de GS, les enfants participent à ce conseil (qui a lieu tous les 15 jours) avec les délégués des classes élémentaires. Ce conseil est la réunion des élèves où se discute tout ce qui a trait à la vie de l'école. Il traite des projets, du règlement des conflits, des décisions à prendre. A ces réunions, l'enfant apprend à être le porte parole d'un groupe, de ses idées, de ses demandes.

Ce cadre institutionnel va ainsi concourir à ce que chacun soit en confiance, puisse s'exprimer et avoir des pouvoirs décisionnels afin d'améliorer le cadre de vie du groupe et ainsi évoluer en tant qu'individu et en tant qu'être social.

*** UN LIEU D'APPRENTISSAGES**

1. Les démarches d'apprentissage : la démarche expérimentale

L'enfant est un être essentiellement actif qui pour grandir a besoin d'expérimenter, car c'est l'expérimentation personnelle qui le mène à la connaissance. L'une des bases du courant d'Education Nouvelle est de rendre l'apprenant acteur de ses apprentissages afin qu'il construise ses savoirs à travers des situations de recherche.

La classe des petits se doit d'offrir à l'enfant un nouveau champ d'expériences où ce besoin d'activités trouvera alors largement à se satisfaire, mais elle ne doit pas perdre de vue le rôle éducatif qui lui incombe. Plusieurs conditions sont nécessaires pour garantir ce caractère éducatif des activités. Il faut qu'elles répondent chez l'enfant aux intérêts du moment mais il faut également qu'elles se déroulent dans un milieu organisé (l'enfant devra trouver, à portée de main tout le matériel nécessaire qui lui permettra de choisir une activité ou de découvrir de nouvelles techniques dans la plus grande autonomie (collage, découpage...)).

Ces activités, afin d'être fructueuses, feront l'objet, dans la classe des petits, d'un libre choix de la part des enfants. Nous attachons beaucoup d'importance à ce libre choix des activités car il permet de répondre au besoin de l'enfant à un moment donné.

Dans ces diverses activités, l'adulte a un rôle et un regard particulier :

- il crée un milieu motivant et adapté à l'âge des enfants
- il permet à l'enfant de jouer, tâtonner, expérimenter
- il permet les erreurs
- il aide à les analyser et à les dépasser (en aidant à formuler les difficultés et en essayant de fournir des éléments, des outils nouveaux)
- il aide et veille à ce qu'une activité entreprise soit menée à son terme

L'objectif de cette démarche étant d'aider l'enfant à acquérir une capacité de réflexion et non des automatismes.

2. L'apprentissage de l'autonomie

Dans la classe des petits on prend *le temps d'apprendre à faire seul* : à s'habiller et à se déshabiller seul, se déchausser, enlever son manteau, l'accrocher convenablement, le remettre seul, ranger ses affaires (carnets, doudous, tétines...) mais on apprend aussi à *s'entraider* : aider un copain à mettre son tablier de peinture...

Mais on ne progresse pas sur le chemin de l'indépendance seulement en apprenant à s'habiller seul, mais aussi en sachant *se servir seul*. Nous veillons à ce que ce dont ils auront

besoin se trouve à leur disposition à un endroit bien précis et connu d'eux (les papiers à dessins, les tapis de pâte à sel, la balayette, le « seau à bêtise » et son éponge (au cas où le crayon-feutre aurait quitté la feuille pour se promener sur la table ou la chaise), les jeux...

Un outil vers l'autonomie : la symbolisation

Dans les premiers jours de la rentrée, l'enfant choisit un symbole qui se trouvera sur toutes ses affaires (portemanteau, casier à dessin...) et qui l'aidera à se repérer dans la classe. Au fur et à mesure de l'année, de nouveaux symboles seront choisis par les enfants et permettront de représenter un « métier », un atelier...

Le travail sur la symbolisation est mené tout au long de la maternelle et permet :

- une plus grande autonomie de l'enfant (retrouver ses affaires, choisir un atelier, savoir dans quel atelier un copain s'est inscrit...)

Et également :

- un langage unique à la classe car au fur et à mesure du temps et des besoins, les enfants vont rechercher un symbole afin de représenter, "écrire", un atelier, un métier...

- un premier pas vers l'abstraction

- une première entrée dans la lecture

***UNE EQUIPE EDUCATIVE**

Pour mettre en œuvre le projet, l'équipe éducative travaille en collaboration. Cette équipe, constituée de 4 enseignantes, 3 Educatrices de Jeunes Enfants et 2 aides maternelles, se réunit fréquemment pour ajuster les attitudes, élaborer les projets. Elle travaille en relation avec l'équipe primaire et collègue fin d'assurer la verticalité du projet.

Une journée en cohérence : notre objectif premier est « l'enfant au centre du projet ». C'est pourquoi nous considérons que le temps dit « périscolaire » est aussi important que le temps de classe pour les petits.

Ainsi, en petite section, l'enseignante et l'éducatrice de jeunes enfants assurent ensemble la classe et les temps forts (repas et sieste) dans un lieu de vie spécifique adapté aux besoins et au rythme des tout-petits (accueillis dès 2 ans). Les lieux de vie des TPS et PS se trouvent regroupés dans une même aile de l'école et bénéficient d'un jardin.

Les MS et GS ont leur cour et partagent également leur repas avec l'enseignante et l'aide maternelle dans une salle qui leur est réservée.

Les temps périscolaires (temps d'accueil, repas, siestes, garderies) sont ainsi assurés par les mêmes personnes. Ceci permet de créer un cadre rassurant pour les enfants et une cohérence des attitudes tout au long de la journée.

TPS : de 2 ans à 3 ans

PS : de 3 ans à 4 ans

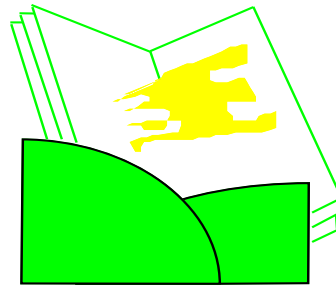
MS : de 4 ans à 5 ans

GS : de 5 ans à 6 ans

Horaires :	Garderie	8h à 9h & 16h30 à 18h30
	Classe LMJV	9h à 12h & 13h30 à 16h
	Classe le mercredi	9h à 11h

L'Ecole

Elémentaire



LES ELEVES : DES APPRENTIS DE LA VIE

*L'enfant : un apprenti maître de ses choix.
« il ne fait pas ce qu'il veut, mais il veut ce qu'il fait »
(R. Cousinet)*

LA PRAIRIE est l'un des rares espaces scolaires qui fonde sa démarche pédagogique sur l'action de l'enfant et où l'équipe a choisi d'être en constante évolution.

Cette ouverture assure une pédagogie plus personnalisée, à l'écoute du rythme de progression de chaque enfant, respecté comme individu en développement. Plus souple que le système classique, elle applique sous contrat d'association le programme officiel défini par l'Education Nationale.

Tout le succès de cette démarche pédagogique tient dans le choix de proposer très tôt à l'enfant une palette d'outils adaptés à son niveau de maturité, à ses affinités, à ses aptitudes, etc. afin qu'il construise et s'approprie ses savoirs intellectuels et sociaux.

Ceci permet aussi des résultats mesurables en termes scolaires permettant à chacun de réussir son métier d'élève et sa vie d'enfant.

Il existe bien sûr une structure de base indispensable, vitale pour l'équilibre et l'harmonie de cette microsociété. Des règles de vie, édictées par les enseignants et les enfants, indiquent les limites jusqu'où l'expérimentation peut être tentée.

Les générations se succèdent et ne se ressemblent pas. L'équipe qui anime LA PRAIRIE l'a constaté puisque les enseignants accueillent les enfants des premiers élèves qui ont vécu à LA PRAIRIE. Aujourd'hui, ce sont des adultes responsables qui ont choisi de donner à leurs enfants les mêmes chances de réussite.

Il suffit de lire cette citation d'un parent d'élève qui a choisi que : « ses enfants ne soient pas sur des rails mais sur une route et qu'ils trouvent eux-mêmes leur itinéraire ».

LA PEDAGOGIE INSTITUTIONNELLE

L'assemblée des enfants.

Un fonctionnement original : une microsociété.

Le concept de l'Education Nouvelle est fondé sur la mise en place de moyens pour que chaque élève soit en confiance, qu'il puisse s'exprimer et avoir des pouvoirs pour améliorer sa qualité de vie.

Dans cet objectif, il a été établi un cadre institutionnel. Intégré dans l'emploi du temps des enseignants et des élèves, ces confrontations d'idées permettent d'évoluer en tant qu'individu mais aussi en tant qu'être social.

Le conseil des élèves (hebdomadaire).

C'est le lieu où s'élaborent les règles de vie quotidienne. Les élèves sont assis en rond, avec un animateur, un secrétaire, un enseignant et un ordre du jour. L'outil essentiel est le cahier du Conseil où ils ont consigné leurs questions, leurs propositions ou leurs conflits pendant la semaine.

Les interventions et le temps de parole sont orchestrés par l'animateur. Les élèves apprennent ainsi à s'auto discipliner, à s'exprimer clairement, à mener un débat, à analyser les propos des interlocuteurs, etc.

La réunion des délégués.

Tous les 15 jours, les délégués des classes se retrouvent pour s'informer, demander, décider, etc. A ces réunions petits et grands apprennent à représenter leur groupe classe, à être « délégués ».

Les assemblées d'élèves décidées selon les besoins.

C'est la prise de conscience de la dimension du grand groupe (plus de 100 élèves). Y sont abordées des questions qui concernent la vie dans l'établissement ou des cycles et où chacun peut trouver sa place malgré tout.

LE ROLE DES ADULTES

A LA PRAIRIE, les parents sont appelés à participer à plusieurs niveaux. LA PRAIRIE est gérée par une loi 1901. Son conseil d'administration est composé de parents, d'enseignants, de personnel élus par l'assemblée générale annuelle. Ils assurent la gestion de l'école et élaborent la grille des scolarités.

Tout le personnel enseignant dépend de l'Education Nationale par contrat d'association (diplômes, effectifs, programmes scolaires), c'est l'Etat qui les rémunère.

Un forfait par élève est attribué par la mairie pour les classes maternelles et élémentaires et par le conseil général pour le collège.

Les contributions familiales servent à payer l'entretien des locaux ainsi que les salaires des personnels administratifs, éducatifs, de restauration et d'entretien.

De la famille à la vie en groupe.

C'est en partant de situations vécues que l'enfant acquiert des méthodes de travail, devient autonome, efficace en fonction de l'objectif qu'il se fixe, connaît le milieu qui l'entoure, au centre de ce système éducatif original, il se sent reconnu, valorisé, écouté, devient exigeant vis-à-vis de ses propres responsabilités et maître de ses choix.

Vouloir son enfant heureux, ce n'est pas un luxe pédagogique, c'est prendre part à un projet éducatif.

L'école est lieu associatif où les parents peuvent s'investir en fonction de leur disponibilité, de leur goût, de leurs compétences :

- Dans les instances de l'A. E. N. (Association des Ecoles Nouvelles)
 - Commissions de travail
 - Conseil d'administration
 - Association des parents d'élèves : les Arpents

- Dans les instances de l'école
 - Conseil d'école
 - Parents délégués

- Pour des interventions auprès des classes en fonction des projets des enfants :
- Par une participation aux réunions de classe, de niveau, de réunions à thèmes, aux fêtes et à toute action sollicitant leur concours.

Avec la volonté de faire vivre le projet qui nous réunit.

Trois profils de parents se croisent et dialoguent à LA PRAIRIE.

- Ceux dont le choix procède d'une décision souvent longuement réfléchie, séduits par la démarche pédagogique, spécifique de cet établissement, un choix souvent arrêté dès la première rentrée scolaire, à la maternelle.

- Ceux dont les enfants sont « fâchés avec l'école », ont pris du retard et dont la difficulté d'intégration exige une attention toute particulière.
- Ceux qui tout simplement résident à proximité de LA PRAIRIE, école de leur quartier, parfaitement intégrée à leur vie sociale, à leur environnement.

Les personnes et les idées circulent.

Le visiteur remarque une activité permanente, des allées et venues entre les salles de classe, un mouvement rendu d'autant plus aisé que les portes sont souvent ouvertes. Par un système de décroisement en petits groupes de travail, l'élève est habitué dès son plus jeune âge à évoluer d'une salle à l'autre, selon son niveau, sa rapidité de compréhension, ses affinités.

LES SPECIFICITES

La qualité de la relation entre adultes.

A La Prairie, les élèves découvrent le plaisir d'apprendre, avec les enseignants qu'ils appellent par leur prénom et tutoient spontanément. La démarche est laissée au libre arbitre de chacun, ce qui ne diminue en rien le respect des personnes.

L'équipe éducative forge la qualité de son enseignement sur une concertation régulière et fréquente entre collègues afin d'assurer aux élèves une scolarité égale et harmonieuse sur l'ensemble de chaque cycle.

Les démarches d'apprentissage.

Les enseignants ont été formés à la démarche expérimentale. Ils construisent un milieu classe riche en documents variés.

Ils créent des situations dans lesquelles l'enfant émet des hypothèses, les vérifie, construit les règles (essais, erreurs). Ils essaient de proposer un travail à solutions multiples.

Ces diverses représentations sont ensuite analysées par le groupe. L'objectif étant d'aider l'élève à acquérir une capacité de réflexion et non des automatismes.

La notion de projet à l'école.

1. La sensibilisation aux langues étrangères dès la maternelle.

La capacité d'écoute et l'ouverture au monde qui nous entoure sont rendues possible grâce au concours d'intervenants extérieurs travaillant avec l'enseignant.

2. La musique

Un intervenant professionnel travaillant avec de nombreux instruments permet d'aborder le rythme, l'écoute, le chant et l'audition de musiques de tous genres, la connaissance d'instruments.

3. L'éveil à la création

A La Prairie, au-delà des connaissances générales l'expression artistique est stimulée. Des projets de cycle, se déroulant sur des journées entières, aboutissent à des réalisations exposées à tous.

4. La bibliothèque

Il y a deux bibliothèques. Tous les enfants y ont accès de 3 ans au CM2. C'est un lieu vivant assurant des expositions à thème, réalisées par les enfants et l'adulte responsable.

5. Les nouvelles technologies

Certaines classes sont équipées d'ordinateur mais nous avons privilégié l'existence d'une salle informatique où les enfants peuvent mener leurs projets : écriture de leurs petits livres, élaboration d'un journal, passage du B2i (brevet informatique)

6. Les classes de découvertes.

Les projets sont élaborés au sein de la classe (vie sociale, découverte du milieu). Les enseignants et les élèves vivent le projet et l'exploitent au retour dans toutes ses dimensions.

7. La sanction à la Prairie

Comme dans toutes les écoles, la vie à la Prairie est régie par des lois et des règles. Les lois concernent la sécurité, les règles concernent la réglementation de la vie en commun. Certaines règles sont démocratiquement modifiables par les enfants par le biais du conseil des délégués et des conseils de classe (utilisation du toboggan, du terrain de foot...).

Quand il y a transgression d'une règle, la sanction est nécessaire. C'est l'apprentissage de la vie en société. Nous appliquons un système de sanction/réparation qui a pour but de donner au transgresseur la possibilité de réparer son acte auprès du groupe victime de sa transgression. Par exemple, un enfant gêneur par son comportement dans la classe a la possibilité de choisir comment il s'excuse auprès du groupe (enfants et adultes) : il peut faire un beau dessin pour la décoration de la classe, organiser un goûter, produire un acte positif pour le groupe.

L'enfant accompagne l'adulte dans la réparation d'un bien matériel qu'il aurait dégradé appartenant à la collectivité.

Il existe également des contrats d'accompagnements pour les enfants transgresseurs sur les temps périscolaires.